Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la Caf de la Sarthe

Modalités pratiques

Module 3 : 2 jours soit 14 heures de formation

8200 € pour les 3 modules de formation de 2 x 2 jours
Suite des 4-5 avril et 4-5 mai 2017
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Modules Convention Territoriale Globale : Module 3 - Penser le territoire à partir de son capital stratégique

MAJ : Mardi 17 novembre 2026

Contenu

Contenu / Dates

15-16 mai 2017

Les fondamentaux du capital stratégique d'un territoire

Objectifs spécifiques :

Comprendre l'approche par les capitaux en développement territorial

S'approprier un cadre commun pour identifier les réels leviers et priorités d'action au sein d'un territoire (capital stratégique)

Déroulé et contenu :

Jeu pour partager les conceptions respectives d'une communauté locale et du développement territorial

Présentation de l'approche par les capitaux en développement territorial

Jeu permettant d'identifier les facteurs de succès des démarches stratégiques dans les territoires

Présentation et discussion sur le capital stratégique

La trajectoire et les atouts de développement du territoire

Objectifs spécifiques :

Accompagner la prise de conscience des changements majeurs dans le territoire

Savoir caractériser collectivement la trajectoire et les atouts de son territoire

Déroulé et contenu (alterner entre sous-groupes et retour en plénière) :

Exercice pour identifier (carte heuristique) les changements majeurs dans le territoire (population, économie et aménagement du territoire) au cours des 10-20 dernières années

Exercice pour localiser (cartographie) et/ou identifier les atouts d'un territoire (culturels, patrimoniaux, économiques, géographiques, naturels, serviciels, etc.)

Exercice (ligne du temps) pour identifier les événements, les initiatives et autres éléments du contexte des 10-20 dernières années sur le territoire et distinguer les éléments qui relèvent des actions volontaires des acteurs locaux (délibérées ou émergentes) de ceux qui relèvent de la conjoncture (ou environnement externe)

Les capacités d'intervention et de changement du territoire (partie 1)

Objectifs spécifiques :

Formuler des hypothèses de causalité entre les actions volontaires et les changements observés

Reconnaître les capacités d'intervention et de changement des acteurs du territoire

Déroulé et contenu :

Exercice pour identifier les valeurs, attitudes et comportements qui ont favorisé le succès des actions volontaires identifiées la veille

Exercice pour identifier les leviers activés (intra et inter organisationnels, financiers, participatifs, etc.) ayant favorisé le succès des actions volontaires identifiées la veille

Les capacités d'intervention et de changement du territoire (partie 2)

Objectifs spécifiques :

Caractériser les acteurs du territoire selon leurs capacités de changement et d'intervention

Identifier les capacités complémentaires et les synergies possibles entre les acteurs du territoire

Déroulé et contenu :

Exercice pour associer les capacités identifiées aux acteurs du territoire (cartographie

acteurs/capacités)

Exercice pour identifier les complémentarités entre les acteurs du territoire du point de vue de leurs capacités

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43